Coupes forestiÃ¨res au lac KÃ©nogami : Les impacts potentiels sur lâ€™eau potable

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2022

CombinÃ©es aux changements climatiques, les grandes coupes forestiÃ¨res au sud du lac KÃ©nogami pourraient nuire, Ã long terme, Ã la qualitÃ© de l'eau. Une experte dans l'Ã©tude des lacs et des riviÃ¨res craint les consÃ©quences des coupes forestiÃ¨res en bordure de la riviÃ¨re Pikauba, le principal affluent du lac KÃ©nogami. Cette rÃ©serve d'eau potable abreuve prÃ¨s de 120 000 citoyens du Saguenay.

Selon un plan d'amÃ©nagement spÃ©cial du ministÃ¨re des ForÃªts, de la Faune et des Parcs (MFFP), un total de 675 000 mÃ¨tres cubes de conifÃ¨res et de feuillus seront rÃ©coltÃ©s, sur un territoire de plus de 52 kilomÃ¨tres carrÃ©s. Le ministÃ¨re explique cette intervention, commencÃ©e en 2019, par l'urgence de contrer l'Ã©pidÃ©mie de la tordeuse des bourgeons de l'Ã©pinette. Un motif qui Ã©tonne Sonja Behmel, PhD limnologiste et professeure associÃ©e de l'UniversitÃ© Laval et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). La chercheuse estime que la santÃ© de nos plans d'eau subit les contrecoups du grand appÃ©tit des exploitants forestiers :Â "Le ministÃ¨re des ForÃªts, de la Faune et des Parcs justifie des coupes forestiÃ¨res pour lutter contre les insectes ravageurs. Mais l'urgence, est-ce qu'elle est pour l'industrie forestiÃ¨re qui ne veut pas perdre le bois, ou est-elle vraiment pour toute une forÃªt qui est menacÃ©e ?"Â Jimmy Bouchard est conseiller municipal Ã la Ville de Saguenay. Il dÃ©plore le laxisme du ministÃ¨re de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), qui n'a rien fait, selon lui, pour empÃªcher la mise en œuvre de cette vaste opÃ©ration forestiÃ¨re du MFFP, au sud du lac KÃ©nogami. Ces coupes se dÃ©ploient Ã proximitÃ© du lac, qui alimente deux prises d'eau potable. Le ministÃ¨re des ForÃªts, de la Faune et des Parcs rÃ©torque que de maniÃ¨re gÃ©nÃ©rale, il n'a pas Ã obtenir la permission du MELCC afin de procÃ©der aux activitÃ©s d'amÃ©nagement forestier, puisque celles-ci sont encadrÃ©es par la Loi sur l'amÃ©nagement durable du territoire forestier. L'Ã©lu municipal Jimmy Bouchard dit attendre toujours la crÃ©ation d'une aire protÃ©gÃ©e qui permettrait de bloquer en partie les opÃ©rations forestiÃ¨res dans ce secteur. Un projet qui est encore Ã l'Ã©tude au ministÃ¨re de l'Environnement.

Le RÃ¨glement sur l'amÃ©nagement durable des forÃªts du domaine de l'Ã‰tat prÃ©voit qu'une lisiÃ¨re boisÃ©e d'une largeur d'au moins 20 mÃ¨tres soit conservÃ©e en bordure d'une tourbiÃ¨re ouverte avec mare, d'un marais, d'un marÃ©cage arbustif riverain, d'un lac ou d'un cours d'eau permanent. Mais pour Sonja Behmel, les lisiÃ¨res boisÃ©es qu'Ã©voque le ministÃ¨re ne sont pas toujours impermÃ©ables lorsque l'endroit est plus accidentÃ©. Le fort volume de coupes va drainer, selon elle, une quantitÃ© importante de matiÃ¨res organiques vers la riviÃ¨re. Dans ces rÃ©sidus, on trouve des fragments d'arbres et de terre, mais aussi d'autres nutriments et contaminants. Lorsqu'on fait une coupe importante, survient en plus une grande mobilisation de phosphore, d'azote et potentiellement des mÃ©taux lourds, prÃ©cise la limnologiste. LÃ oÃ¹ cela devient plus prÃ©occupant, c'est lorsque ces rÃ©sidus atteignent l'usine de traitement d'eau potable. Tous ces composÃ©s entrent alors en contact avec des produits chimiques comme le chlore et l'ozone et peuvent produire un cocktail Ã fort potentiel toxique. Il faudrait que ce soit l'eau notre prioritÃ©, et non pas toutes les autres activitÃ©s Ã©conomiques, conclut-elle.

Photo AndrÃ© Douillard

Claude LabbÃ©, Pier GagnÃ©Â -Â Radio-Canada

Â